

d'autant leur indemnité: "mieux vaut tenir que courir" dit le proverbe. C'est hélas calculer à court terme, car la situation de la plupart des jeunes que nous avons cités est restée la même; c'est à dire le chômage.

Dernière remarque à propos du déroulement des stages: ils ont connu un succès variable auprès des jeunes entre janvier et novembre.

Durant le premier semestre: les candidats étaient plus nombreux que le nombre de postes à pourvoir, dès juillet, c'était l'inverse sauf pour les postes liés au secrétariat. Y a-t-il eu un manque d'information de la part de la Mairie? Apparemment non, puisque les stages à pourvoir ont été signalés par voie de presse et d'affichage.

De plus l'information a été donnée aux jeunes qui s'inscrivaient à l'ANPE. Le fait est cependant que la disparition du pointage en mairie au profit d'un système de pointage par correspondance auprès de l'ANPE d'Amboise, restreint les possibilités d'information personnalisée et le suivi des jeunes. On ne connaît plus désormais leur situation à un moment donné et la loi "Informatique et Liberté", ou au moins des impératifs pratiques, empêchent la diffusion de la liste des demandeurs d'emploi.

Faut-il alors invoquer un fléchissement général de "l'effet TUC" sous les critiques dont ce dispositif a fait l'objet? On peut en douter, car ce système reste largement populaire au niveau national. Restent des explications locales: les jeunes demandeurs d'emploi recensés en début d'année ont pu retrouver depuis un emploi durable ou bien travailler quelques semaines lors des vendanges.

Toujours est-il que pour pallier cette défaillance, un stage a été renouvelé à deux reprises et deux jeunes d'autres communes (St-Nicolas-des-Motets et Reugny) ont été placés auprès des cantonniers. Une situation qui devra rester exceptionnelle l'an prochain si la convention est reconduite par le Conseil Municipal.

L. BASTARD

(1) Coût d'un 1^{er} cycle de formation (20 heures) proposé par le CFPP de Tours (Centre de Formation Professionnelle Polytechnique).

Le cycle complet (84 heures) s'élève à 1.912 F et comprend: techniques pour la recherche d'emploi, direction des niveaux individuels, initiation à l'informatique, perfectionnement général ou professionnel, information sur les possibilités d'insertions, etc...

LES ARMOIRIES DE MONNAIE



Description du Blason.

L'écu de Monnaie porte "D'azur, à un besant d'argent figuré d'un profil de tête de Junon, posé en cœur et accompagné de deux châtaigniers (ou arbres) arrachés d'or en chef, et d'un tronc coupé du même en pointe".

Ornements extérieurs :

L'écu est surmonté d'une corbeille de gerbes de blé d'or. Elle est l'ornement extérieur de troisième ordre pour les Bonnes Villes sous l'Empire. Elle est un souvenir des divinités latines, gardiennes titulaires que l'on représentait couronnées de tours (pour les grandes villes). Elle fait allusion à l'activité agricole de la commune. Les gerbes et les épis démontrent la frugalité, l'abondance et les provinces fertiles en grains.

En pointe, un listel d'argent aux retroussis de gueules mentionne "Ville de Monnaie".

Symboles de la composition :

— Monnaie était autrefois un pays de forêts, ainsi que l'attestent les nombreux lieux-dits rappelant des noms d'arbres et la forêt (Châtenay, qui date de l'époque féodale, les trois chênes, etc...)

— Le tronc symbolise les endroits défrichés (Tronçay, époque féodale, Les Bordes et ses dérivés, les Cognées, etc...) ainsi que la voie romaine allant de Vendôme à Tours et passant à Monnaie, et les deux principales artères traversant la commune: la route nationale 10 et le chemin de fer Tours-Paris.

— Comme sur un plan, le Nord étant en haut et le Sud en bas, on retrouve dans le blason les arbres en haut de l'écu rappelant la forêt actuelle au Nord, et le tronc au sud, allusion à la zone de défrichement opérée au cours des siècles jusqu'aux côtes de Rochecorbon. Monnaie étant symbolisée par la pièce (armes parlantes) se trouve au milieu telle qu'elle est située sur la commune.

Étymologiquement, le nom de Monnaie viendrait de "Médoc" surnom d'une divinité celtique d'Angleterre (Deo Marti Medocio), selon Carré de Busserole, ou encore d'un nom d'homme latin (Modinnus + suff. acum), selon Dauzat ou enfin se rapproche peut-être de Modane (Savoie), nom d'une femme germanique (Amal-Alda).

Si l'on cherche un étymologie dans les noms communs, le mot « Monnaie » viendrait du latin moneta, surnom de Junon, puis du temple où l'on frappait sa monnaie et par extension « Monnaie » d'après le dictionnaire étymologique A. Dauzat.

Junon est l'épouse de Jupiter et la reine des Dieux. Déesse des mariages et des accouchements, elle personnifiait à l'origine le cercle lunaire. Elle symbolise le principe féminin, dans sa jeune maturité, en pleine vigueur (son nom, précise Jean Beaujeu, dérive d'une racine indo-européenne exprimant la force vitale qui se retrouve dans Juvenis, l'homme jeune, à l'apogée de sa vigueur, souverain, combatif et fécond).

Elle est en particulier protectrice des femmes mariées et des naissances légitimes.

Déesse de la fécondité et déesse-mère, elle est mère du dieu de la guerre, lui-même protecteur des moissons (dictionnaire des symboles par J. Chevalier et A. Gheerbrant).

La lune, divinité féminine, dieu des femmes, épouse du soleil, reine des cieux est la patronne des accouchements. Sa couleur est l'argent.

La pièce de Monnaie, à l'effigie de Junon, dans l'écu de Monnaie est d'argent, elle rappelle la couleur de la lune. Les couleurs bleues et jaunes sont celles des sports de Monnaie.

D. MORCHE, créateur du blason

LA COMMUNE AU FIL DES JOURS

Monnaie

L'année dernière le Conseil Municipal mettait l'accent sur les moyens modernes dont sont dotés les agents communaux sur lesquels nous comptons pour des travaux très divers (menuiserie, serrurerie, etc...) dans les écoles et autres bâtiments. Rue Nationale, les poids lourds accrochent les panneaux, écrasent les bacs à fleurs, en campagne ce sont les tracteurs ou leur remorques qui provoquent des dégradations. Les cantonniers sont toujours là pour effectuer les réparations nécessaires.

En décembre dernier, ils ont creusé sous une pluie battante jusqu'à 11 heures du soir un fossé et les jours suivants, posé 40 m. de buses pour réparer les erreurs de certains usagers.

L'année 1985 a vu naître quelques grands projets, il a donc fallu faire des économies sur l'achat de matériel.

Les jeunes « TUC » travaillant en étroite collaboration avec les cantonniers, il a été possible d'entreprendre des travaux importants de peinture, porte de l'église, de la mairie et des garages, logement de M. Jacimirski, l'aile de Baric abritant le C.G.E.R., grilles de l'école maternelle, etc...

La classe préfabriquée près de la salle de sport a retrouvé elle aussi une nouvelle jeunesse. Il a fallu remplacer les vitres brisées par des jets de pierres et des coups de carabine. M. Bonnet a donc posé de l'altuglace qui devrait résister à l'assaut des vandales. L'acquisition d'un compresseur a permis de réaliser un travail soigné et une sérieuse économie de peinture.

Au mois de janvier, c'est au débroussaillage des sentiers pédestres et de l'aire de repos de la Forêt Belier que s'attela l'équipe des employés communaux. En février, elle entreprit le terrassement du terrain extérieur de tennis, travail très difficile en raison du gel, la terre glaise gelait sur le godet ou se transformait en mortier. Le résultat est malgré cela très satisfaisant.

La réfection de la toiture de l'entrepôt des chaises du Foyer Rural a constitué un autre travail important. Les vieilles tôles provoquaient une condensation qui, ajoutée aux fuites d'eau, abimait les chaises. Ces tôles ont été remplacées par des plaques de fibro-ciment dont la pente accentuée permet un meilleur écoulement des eaux de pluie.

Vous avez pu lire dans « La Nouvelle République », au mois de juin, le reportage sur le transfert de la tour de séchage des pompiers. Après cet aspect spectaculaire restait le travail plus obscur de l'aménagement du parking devant le local des pompiers qui bénéficient maintenant d'une entrée bitumée sur toute la largeur de leur bâtiment.

Enfin, toujours sur la place de la mairie, 2 de nos TUC ont entrepris avec succès la toilette du monument édifié à la mémoire des victimes de la guerre de 1914-1918. Cette importante sculpture est l'œuvre, rappelons-le, du tourangeau François Sicard.

L'année 1986 devrait nous permettre de redonner un meilleur aspect à notre stade, par la peinture des mains courantes, des fenêtres et portes du vestiaire, etc...

A côté de ces travaux variés les cantonniers ont assuré l'entretien des rues et des espaces verts. Notre « spécialiste jardinier » ne chôme pas malgré un équipement qui se modernise petit à petit. Il espère avoir l'année prochaine, un aspirateur à feuilles et herbe qui lui ferait gagner beaucoup de temps.

A ce sujet la municipalité rappelle aux consommateurs de bière, soda, etc... de ne pas jeter leurs bouteilles sur les pelouses, au stade en particulier. Elles peuvent être très dangereuses tant pour les joueurs, les enfants que pour les employés municipaux.

Quant au balayage des trottoirs qui provoque les critiques de certains, il est bon de rappeler qu'il est en principe à la charge des riverains. Alors, un peu de compréhension à défaut de remerciements!

M. MANCEAU

POLICE MUNICIPALE

A) Stationnement :

Dans le courant de l'année écoulée les employés municipaux ont matérialisé les interdictions de stationnement par des panneaux réglementaires et des bandes de peinture jaune en bordure des trottoirs.

L'arrêté Municipal correspondant a été pris, non pas pour gêner qui que ce soit, mais simplement pour rappeler aux automobilistes les endroits où le Code de la Route interdit le stationnement, en général, tous les endroits où le stationnement de véhicules est dangereux pour les autres usagers de la route.

Certains automobilistes ne tiennent pas compte des interdictions, en particulier à proximité des débits de boissons. Evidemment, ils agissent en toute connaissance de cause et, en cas d'accident, leur responsabilité sera entièrement engagée.

B) Plan de circulation :

a) Prochainement des travaux seront entrepris au carrefour de la rue de Fontenay et de la RN 10. Des feux tricolores seront installés et une troisième voie avec "tourne à gauche" en direction de St-Laurent sera créée.

Cet aménagement permettra de déplacer par la rue de Fontenay, la circulation en provenance de Tours en direction de Nouzilly-St-Laurent. Quant à la circulation rue A.-Briand, elle se limiterait aux seuls usagers ayant à faire dans ce secteur.

b) Un projet est à l'étude pour que, dans le bourg les automobilistes puissent stationner de chaque côté de la RN 10 sans gêner la circulation et sans contrevenir aux dispositions du Code de la Route.

Pour raisons de financement, ce projet demanderait plusieurs années pour être intégralement réalisé.

c) Le projet d'aménagement du carrefour de Villeneuve, en chantier depuis de nombreuses années, devrait voir le jour en 1986.

CHARPENTE - ESCALIERS
COUVERTURE - ZINGUERIE
Restauration en tous genres

DIEUDONNÉ Jacky

10, rue des Écoles
37340 AMBILLOU
Tél. 47.52.40.55

PEINTURE VITRERIE
DÉCORATION

Jean-Luc DUBRAY

papiers peints • tissus muraux
sols plastique • moquettes
nettoyage façade • ravalement peinture

5, rue de la Gare 37380 Monnaie
Tél. 47.56.13.65

FAIENCE
CARRELAGE
MARBRE **Robert**
TOUS REVÊTEMENTS **Détamplé**
DE SOL

PARQUETS COLLÉS 37380 MONNAIE
MOQUETTES Tél. 47.56.11.61

pour vous servir... Alimentation
Générale

POISSONS - PRIMEURS - VOLAILLES

b. morin 18, rue A.-Briand - Tél. 47.56.10.10

37380 MONNAIE